

Enseignement pour chaque Matière

Par **Disturbed**, le **21/07/2005** à **16:54**

Bonjour tout le monde !! Je vois que le forum reste toujours aussi agréable..

Bon pour la rentrée prochaine je m'oriente en faculté de droit, la décision est prise..

J'aurais aimé avoir des renseignements sur les enseignements que je retrouverai dans chacune des matières !!!...

le programme que je donne à la suite ne correspond qu'au 1er semestre de 1ere année, donc svp rester basé juste sur le 1er semestre..

[u:2pirr12y]UNITE DE FORMATION COMPLEMENTAIRE 1 [/u:2pirr12y]

Outils documentaires et informatiques elementaires
Outils complementaires : Anglais

[u:2pirr12y]UNITE DE FORMATION FONDAMENTALE 1 [/u:2pirr12y]

Introduction generale au Droit
Approche Historique du Droit

[u:2pirr12y]UNITE DE FORMATION FONDAMENTALE 2[/u:2pirr12y]

Droit Civil
Dt Constitutionnel

Voila si quelqu'un avait la patience de décrire ce que je pourrai retrouver dans chaune de ces matières ça me serait bénéfique, pour essayer de commencer à m'instruire dessus avec internet, et des bouquins que j'ai chez moi.. c'est surtout par simple curiosité et aussi pour un enrichissement personnel pour le moment, n'allez pas penser que je stresse lol !wink: ...

merci d'avance ...

+

Par **Olivier**, le **22/07/2005** à **11:29**

intro droit c'est globalement la définition des concepts principaux du droit, en gros on te donne les outils pour comprendre dans les autres matières...

Approche historique du droit ben c'est de l'histoire donc pas vraiment besoin de t'expliquer...

Droit civil ça dépend des facs, en général c'est du droit de la famille (donc mariage divorce et filiation globalement)

Et droit constitutionnel c'est du public et plus précisément l'étude des règles constitutionnelles françaises (ainsi que l'histoire constitutionnelle je pense) et aussi de quelques régimes étrangers particuliers (Etats Unis et Grande Bretagne principalement).

Voilà, sinon j'ai viré ton post parce qu'il rentre dans la catégorie posts inutiles...

Par **Disturbed**, le **22/07/2005** à **12:45**

Merci Olivier, je pense que j'en serais plus à la rentrée...

Par **mathou**, le **22/07/2005** à **19:57**

Dans la nôtre, introduction au droit c'était du civil (définition des notions de droit, règles de preuves, application dans le temps, dans l'espace, CEDH...), en matière fondamentale - et au deuxième semestre, famille.

Je complète ce que dit Olivier concernant les matières historiques : l'approche historique ressemble à l'introduction historique au droit (droit romain, période médiévale, toutes les institutions...) L'histoire appréciée d'un point de vue juridique donc.

Elle est suivie au deuxième semestre par un cours d'histoire des institutions (les parlements, les chambres, le roi, les colonies...).

Voire par un cours sur la période de 1789 à nos jours, qui chez nous s'appellait histoire critique politique contemporaine.

Je précise bien que tu demandes des renseignements pour le premier semestre : toutes les matières se suivent et ont une logique, dans le programme. D'ailleurs elles se recoupent toutes.

Par contre, anglais juridique, ça dépend vraiment des facs... on commence par du vocabulaire et de la culture, la common law, faits divers juridiques, etc. Et en docu-méthodo, des recherches à la BU.

:lol:

Et en info, alors là... je sais pas trop  Nous, on faisait des trucs bébêtes, des saisies,

des tableaux, des recherches sur internet... Tu verras ce qu'on vous demandera.